

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

# LES NOUVEAUX STATUTS

Texte intégral disponible sur le site Internet

## COMBIEN DE COTISANTS À LA CAVEC ?

EN 2005,  
LA CAVEC COMPTAIT 17 720 COTISANTS

EN 2006,  
ELLE COMPTAIT 18 214 COTISANTS

## COMBIEN DE RETRAITÉS À LA CAVEC ?

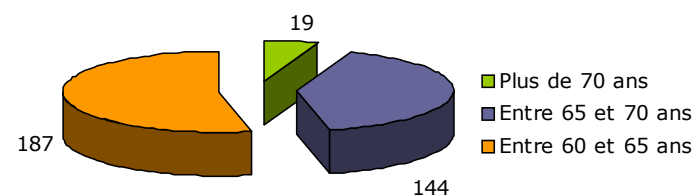
EN 2005,  
LA CAVEC COMPTAIT 6 952 RETRAITÉS

EN 2006,  
ELLE COMPTAIT 7 030 RETRAITÉS

**350** demandes de retraite  
complémentaire traitées en 2007

**Plus de 50 %** des liquidations  
se font avant 65 ans

Age de départ en retraite en 2007  
au régime complémentaire



## Les missions du conseil d'administration

### Le Conseil d'Administration intervient en matière :

- de fonctionnement interne des instances notamment le renouvellement des commissions,
- de gestion des régimes (évolution des règlements, fixation des cotisations et prestations...),
- de gestion des réserves,
- d'orientation et de contrôle de la gestion administrative,
- de relations avec les adhérents.

## Les défis du conseil d'administration

### - Un défi technique :

Faire évoluer le régime complémentaire face aux enjeux qui vont se présenter à la caisse dans les années à venir : adapter l'âge de départ à la retraite, réfléchir sur le cumul emploi/retraite, veiller à la bonne adéquation entre le montant des cotisations appelées et des prestations servies...

### - Un défi administratif :

Travailler à l'amélioration du service rendu aux confrères, atteindre des objectifs de qualité à moyen terme.

### - Un défi politique :

Garantir l'indépendance du régime, sa pérennité, en étant présent tant au sein de la profession que sur le plan national au travers de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Professions Libérales.

## Approbation par la tutelle

### des nouveaux statuts du régime complémentaire

Le Conseil d'administration de la CAVEC a adopté ses nouveaux statuts le 16 mars 2005.

Ces nouveaux statuts ne pouvaient entrer en vigueur qu'après modification du décret du 27 mai 1953.

Le décret modificatif, du **24 janvier 2008, a été publié au Journal Officiel du 27 janvier 2008.**

Il intègre les huit nouvelles classes de cotisation et l'affiliation des commissaires aux comptes au régime de retraite complémentaire.

L'arrêté portant approbation des modifications apportées aux statuts, **du 22 février 2008, est paru au Journal Officiel le 1<sup>er</sup> mars 2008.**

Le conseil d'administration a décidé, lors de ses réunions des 21 septembre 2007 et 10 février 2008, d'appliquer ces nouvelles dispositions de la façon suivante :

### Application à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2008

- la condition de stage de 15 ans dans le régime complémentaire est supprimée.
- la radiation du Tableau de l'Ordre n'est plus exigée pour la liquidation de la retraite complémentaire.
- en cas de liquidation de la retraite avant 65 ans, la pension est liquidée avec un abattement définitif de 1,25% par trimestre manquant.
- en cas de prorogation au-delà de 65 ans, la pension est majorée de 1,25% par trimestre plein de prorogation.

### Application à effet du 1<sup>er</sup> avril 2008

- la majoration appliquée en cas de paiement tardif des cotisations est réduite à 5%, augmentée de 1.5% par trimestre ou fraction de trimestre écoulé.

### Application à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2009

- Affiliation obligatoire des commissaires aux comptes au régime complémentaire et au régime invalidité-décès.
- Des nouvelles classes de cotisations permettant un meilleur taux de remplacement des revenus et dont les montants seront fixés par le conseil d'administration en fin d'année 2008.
- Passage du taux de réversion de 50% à 60% **pour les points acquis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.**
- Dispositions transitoires relatives au rachat de points pour les adhérents ayant 61 ans en 2009 ou un contrat en cours ou qui terminent leur rachat en 2008.

## Rappel Nouveau régime invalidité-décès

### en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007

- Entrée en vigueur des nouvelles classes de cotisations.
- Entrée en vigueur des nouveaux barèmes de prestations.
- Retrouvez ces informations sur le site Internet et sur votre guide 2008
- Service des rentes enfants jusqu'à 25 ans.
- Maintien de la cotisation volontaire pour ceux ayant opté à ce régime avant 2007.

## NOUS VOUS INFORMONS

**SIMULEZ VOS COTISATIONS**

Le simulateur de cotisations du site

**www.cavec.org** : un outil de vérification de la cotisation 2008 qui vous est réclamée (hors régularisation).

**SIMULEZ VOTRE RETRAITE**

Quel sera le montant de votre retraite ?

A l'aide du simulateur du site **www.cavec.org**, découvrez, en quelques clics, le montant que vous toucherez annuellement à l'âge de la retraite.

**La CAVEC se déplace en 2008**

sur les congrès

La CAVEC se déplacera

- à Strasbourg les 2, 3 et 4 juillet au congrès IFEC
- à Paris les 18 et 19 septembre au congrès ECF
- à Paris les 2, 3 et 4 octobre au congrès de l'Ordre des experts-comptables.

**La CAVEC se dote**

d'une commission de communication

Le Président Chevy et les membres du conseil d'administration de la CAVEC ont décidé de créer une commission de communication, composée de trois administrateurs : M. Hebette, M. Castel et M. Rogier. Cette commission a pour mission d'améliorer le lien entre les adhérents et leur caisse de retraite, la CAVEC en renforçant les services à l'adhérent par l'intermédiaire du site Internet **www.cavec.org**, en réalisant des documents clairs et concis sur leurs droits et en améliorant le rythme des déplacements en régions, afin de permettre à tous les adhérents de rencontrer des conseillers CAVEC, près de chez eux.

d'une commission « 65-75 »

Elle est composée de trois administrateurs au moins dont le Président et aura pour vocation de s'informer du fonctionnement des autres caisses de retraite situées en France et à l'Étranger, de participer à des séminaires et faire des études prospectives sur les réformes à mettre en œuvre pour pérenniser l'équilibre technique du régime à long terme. La Commission « 65-75 » devra étudier l'ensemble des possibilités de pilotage de ses régimes de retraite complémentaire et d'invalidité-décès en fonction des caractéristiques propres de la profession d'expert-comptable et des projections actuarielles de la CAVEC.

d'une commission « Qualité »

Une commission « Qualité » a été créée. Elle travaillera sur les objectifs d'amélioration de la qualité des services rendus aux adhérents, mise en place des indicateurs de qualité...

**Information globale sur la retraite****Le GIP - Info Retraite**

La loi du 21 août 2003, portant réforme des retraites, a institué le droit individuel à l'information sur les retraites et créé le GIP-Info Retraite.

Les organismes de retraite se coordonnent, par l'intermédiaire du GIP pour constituer puis diffuser, aux assurés, une information globale.

Tous les 5 ans, vous recevrez directement chez vous, sans démarche de votre part, un relevé de situation individuelle récapitulatif :

- votre carrière
- les organismes de retraite auxquels vous avez cotisé
- le nombre de trimestres validés par le ou les régimes de base
- le nombre de points de retraite obtenus auprès des régimes de retraite complémentaire.

A ceci s'ajoutera, pour les plus de 50 ans, une estimation des montants de vos différentes retraites.

Cette information est envoyée progressivement, depuis 2007, génération par génération, selon le calendrier ci-contre\*.  
\* sous réserve de ne pas avoir liquidé l'une de vos retraites.

Année de naissance	Année de réception du relevé de votre situation
1949 1957	2007
1950 1951 1958 1963	2008
1952 1953 1959 1964 1969	2009
1954 1955 1960 1965 1970 1975	2010
1951 1956 1961 1966 1971 1976	2011

**Flash Infos**

Caisse d'Assurance Vieillesse des Experts-comptables et des Commissaires aux comptes

**2008****une année de nouveautés : un nouveau conseil d'administration et des nouveaux statuts**

Le conseil d'Administration de la CAVEC a été renouvelé le 23 novembre 2007 pour une période de 6 années. Celui-ci, composé de 19 membres titulaires et de 19 membres suppléants, a siégé pour la première fois le 10 décembre 2007 dans la forme suivante :

**Titulaires****Elus**

**ARNAUD CHARUEL Daniel** - 14063 CAEN  
**BESSON Michel** - 78790 ARNOUVILLE LES MANTES  
**CASTEL Fabrice** - 76310 ST ADRESSE  
**CHEVRY Jean-Luc** - 54015 NANCY  
**DELESALLE Eric** - 97434 ST GILLES LES BAINS  
**GIORDANO Michel** - 75116 PARIS  
**HEBERT Emmanuel** - 30911 NIMES  
**LOPES Patrick** - 33000 BORDEAUX  
**MAERTENS Christophe** - 59701 MARCQ EN BAROEUL  
**MARION Olivier** - 92100 BOULOGNE  
**MOINARD Jean-Paul** - 86281 SAINT BENOIT  
**RONDOT Michelle** - 92184 ANTONY

**Désignés par le Conseil Supérieur de l'Ordre**

**DEBRAY Arnaud** - 76373 DIEPPE  
**FAUCHER Pierre** - 23000 GUERET  
**HEBETTE Michel** - 69336 LYON  
**LEMAIRE Jean-Paul** - 61100 DORCEAU

**Désignés par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes**

**RIBOLLET Michel** - 42110 FEURS  
**MARTIN Jean Yves** - 21000 DIJON

**Représentant les allocataires**

**AUDRAS Bernard** - 69110 SAINTE FOY LES LYON

**Suppléants****Elus**

**ABDELLAOUI Nourreddine** - 60110 MERU  
**BOISVERT DE PEDRO Françoise** - 75009 PARIS  
**CULINE Lucien** - 69001 LYON  
**FORESTIER Hervé** - 06000 NICE  
**GROSS Claude** - 67023 STRASBOURG  
**HEGNER François** - 89100 SENS  
**KUEHN Miriam** - 68250 ROUFFACH  
**MOUTON LABLANCHE Bernadette** - 69500 BRON  
**PARIS Olivier** - 75011 PARIS  
**PERRIN Elizabeth** - 75008 PARIS  
**RENAUDIN Richard** - 54601 VILLERS LES NANCY  
**TREMOULET Monique** - 33150 CENON

**Désignés par le Conseil Supérieur de l'Ordre**

**BOHDANOWICZ Michel** - 92380 GARCHES  
**BURBAN Jean-Paul** - 44000 NANTES  
**LAVEFVE Pol** - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
**ROGIER Frédéric** - 84000 AVIGNON

**Désignés par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes**

**AUDAS Janin** - 75008 PARIS  
**LACHESNAIS Jean-Charles** - 92162 ANTONY

**Représentant les allocataires**

**VICQ Jean-Claude** - 35300 FOUGERES

**AU COURS DE CETTE PREMIÈRE RÉUNION, LE CONSEIL A ÉLU UN BUREAU, RENOUVELABLE TOUS LES 3 ANS**

**Président** : M. Jean-Luc CHEVRY  
**Vice-présidents** : M. Michel BESSON - M. Christophe MAERTENS  
**Secrétaire** : M. Jean-Paul MOINARD  
**Secrétaire adjoint** : M. Michel GIORDANO  
**Trésorier** : M. Emmanuel HEBERT  
**Trésorier adjoint** : M. Daniel ARNAUD-CHARUEL  
**Président d'honneur** : M. Lucien CULINE  
**Invités permanents** : M. Bernard AUDRAS et M. Michel HEBETTE

Pour des résultats chiffrés, consultez notre site Internet [www.cavec.org](http://www.cavec.org)